

Un autre argument des élus PS villejuifois était qu'il est absurde de discuter PLU alors que la loi NOTRe transfère l'urbanisme à la Métropole et provisoirement aux EPT. Nous sommes également hostiles à la loi NOTRe qui confère des aspects si importants de la vie quotidienne des habitants (citoyens ou non) à des instances non élues par eux. Il s'agit d'une divergence très importante sur la gouvernance.

Commentaires. Nous sommes tout à fait d'accord, en tant qu'écologistes (« Penser globalement, agir localement ») contre l'égoïsme de clocher. Villejuif doit tenir compte des besoins en Ile de France, et des impératifs planétaires en matière de climat et d'alimentation. Et il faut des méthodes de gouvernance partagée, mondiales, nationales, régionales, pour y parvenir, à la condition absolue que toute instance décisionnelle soit également élue au suffrage universel direct et que la coélaboration avec les habitants soient garantie non-seulement par la loi mais concrètement. Il est ahurissant de voter d'une part la loi Lamy sur les ANRU prônant la co-élaboration selon les recommandations du rapport Bacqué-Mechmache et « en même temps » refuser aux Villejuifois la co-élaboration de leur urbanisme en jouant un Sdrif scandaleusement inégalitaire contre la population des villes populaires.

Pour paraphraser un grand socialiste, « Villejuif ne peut accueillir tous les mal-logés du monde, mais doit en prendre sa part ».

Ainsi, en 2012, nous avons obtenus de la Ville de Paris, propriétaire, grâce aux Verts parisiens (et après une astucieuse menace d'occupation par Jeudi Noir), de confier le 6 rue Delaune à Emmaüs pour en faire un hébergement d'urgence... malgré l'opposition farouche du maire adjoint PS, G. Teriltzian (<http://vaverts.fr/spip.php?article192>)

Nous avons respecté la loi TOL mais nous considérons que l'Etat et la Région, dirigés par le PS, ont profité du prétexte de la crise du logement dans les métropoles, entièrement dûe à l'abandon de toute politique d'aménagement du territoire (dès Compiègne, les HLM sont vides !) pour faire le jeu de la promotion immobilière dans les seules banlieues déjà trop denses, en protégeant les banlieues vertes réservées aux classes moyennes supérieures.

2 Subordination via les institutions.

Un autre reproche de la population à l'équipe sortante en 2014 est le projet de densification à tout va : « Demain, Villejuif c'est Paris » (M. Lebris)

La bataille commence par la résistance aux ZAC Aragon et Campus Grand Parc. Elle trouve son prolongement dans le Sdrif, qui entérine l'abandon du rééquilibrage Paris-Province, et couvre les banlieues populaires, dont la quasi totalité de Villejuif, de « pastille rouges » (densification +15%) alors que les « belles banlieues » de l'Ouest sont épargnées. Indignées par cette injustice environnementale, nous rédigeons une contribution détaillée (<http://www.vaverts.fr/spip.php?article225>). Le Commissaire enquêteur nous téléphone un dimanche, convaincu par notre rapport, et nous propose de rejeter le Sdrif. Nous lui disons : « Surtout pas, cela ne ferait que retarder les projets de métro sans rien ralentir à la mégapolisation spontanée. » (Nous considérons que les lignes 14 et 15 se justifient pleinement, non pour accueillir de nouveaux logements mais simplement permettre aux banlieues déjà denses de renoncer à l'automobile afin de participer à la lutte mondiale pour le climat). Il reste des traces de notre conversation dans son rapport final.

Malgré nos demandes et celles des Verts au CR IdF, aucune pastille n'est enlevée de Villejuif, PS et PCF faisant bloc. Le président Huchon accorde cependant une Grande Marguerite protectrice sur le Parc des Hautes Bruyères. Nous en profitons pour sauver (en alliance avec le maire d'Arcueil, délégué de la CAVB à la ZAC) le tiers des jardins familiaux de l'Epi d'or, mais ne pouvons sauver le quart nord-ouest du parc, promis à une urbanisation « pieds dans le Parc » (selon l'expression de la maire de Gentilly).

En décembre 2013, l'équipe PCF -PS adopte un PLU qui surenchérit sur le Sdrif en matière de densification, ce qui achève de révolter les Villejuifois.

Sitôt élue 1ere adjointe avec la délégation à l'urbanisme, Natalie Gandais s'attache à respecter la volonté des Villejuifois de freiner la densification en révisant le PLU de 2013. Lors des réunions publiques très nombreuses et très suivies, les élus PS se montrent menaçants : « La Région et le Gouvernement s'opposeront à votre PLU s'il ne respecte pas les pastilles rouges ». Ils critiquent l'objectif cible de 36% de logements sociaux pourtant adopté par le PLH de la CAVB, malgré la démonstration faite par les services de la Ville que le projet satisfait, et au delà, la Territorialisation de l'Offre de Logements de la loi Grand Paris.

Natalie Gandais parvient à diminuer de dix mètres tous les plafonds du PLU et à augmenter le pourcentage de pleine terre à respecter et un coefficient de végétalisation. Mais les « observations des partenaires institutionnels » (tous tenus par le PS ou le PCF) imposent une plus grande densification de la RN7 et le maintien de tours de 50 mètres (gouffres à énergie) sur la ZAC Campus Grand Parc, ainsi que l'annulation de l'inconstructibilité en centre d'ilot adoptée en 2013. N. Gandais estime qu'elle n'a pas le rapport de force interne et externe pour s'y opposer (l'affaire des centres d'ilots étant déjà l'objet de recours de particuliers, dont il est estimé qu'ils l'emporteront pour inconstitutionnalité). Le PLU adopté, le PS fait aussitôt un recours : il est débouté.

Puis les élus PS (comme PCF) inversent leur position : il y aurait au contraire, affirment-ils sans aucune preuve, des espaces verts supprimés. Il s'agit peut-être de cette histoire de cœur d'ilots ; nous sommes prêts à en discuter, les deux PLU en main, dans le cadre d'une alliance de premier tour. Mais nous ne pouvons plus supporter qu'un parti contourne la volonté populaire villejuifoise en s'appuyant sur des instances extérieures.

En 2010 enfin le PS accepte de faire tandem commun avec les Verts aux élections cantonales. Ces tandems arrivent en seconde position derrière les PCF dans les deux cantons de Villejuif au premier tour, droite et FN étant éliminés. Les tandems PS-Verts ont de fortes chances de l'emporter chez les citoyens de Villejuif, mais le PS, sans doute sur ordre supérieur, retire sa candidate et reporte son logo... sur les candidats communistes.

En 2013, quiconque fait du porte-à-porte peut se rendre compte de la colère de la population contre l'équipe sortante PCF – PS. Nous espérons que cette fois la doctrine Séve sera abandonnée, d'autant que celui-ci vient d'être mis en examen et que la Ville de L'Haÿ risque par conséquent d'être perdue pour la gauche. Nous rencontrons officiellement le PS qui nous confirme que la doctrine Séve sera à nouveau appliquée. Mais il fait mine un temps de lancer une liste autonome en reprenant le programme des Verts (<http://vaverts.fr/spip.php?article252>). Nous parvenons à un accord de liste commune avec M. Fortsman, personnalité respectée du PS local, mais, mi-décembre, il nous annonce que « le national » lui donne l'ordre de renoncer : encore une fois Villejuif doit passer à droite avant tout changement d'alliance.

En désespoir de cause, afin de limiter les dégâts dans cette situation dramatique, nous décidons de participer au second tour à une alliance de toutes les oppositions sur la base d'un programme compatible avec le nôtre (<http://www.lavenirvillejuif.fr/spip.php?article118>). Il est vrai que nous pensons être en tête devant les deux candidats de droite. Mais un dissident socialiste, M. Vidal, se réclamant du gouvernement Valls-Macron, provoque une scission de *L'Avenir à Villejuif* sur une base islamophobe, et emportera au premier tour la moitié notre électorat.

En 2014, au premier tour la liste PCF-PS-PdG-MRC-PRG est comme prévu massivement rejetée (32%). Et avec 10,5 % nous n'avons pas les moyens d'y changer quoi que ce soit. D'ailleurs ni le PCF ni le PS ne nous appellent à l'aide, nous faisons donc l'alliance de second tour à laquelle nous nous étions engagés. Natalie Gandais se retrouve 1ère adjointe. Nous sommes relativement satisfaits de notre travail des 18 premiers mois, lorsque nous découvrons une grave opération de favoritisme que nous soupçonnons fortement d'être la simple reprise d'une opération préparée par l'équipe sortante, car ni le PCF ni le PS ne nous soutiennent dans la dénonciation de F. le Bohellec à la Procureure de la République (les élus PS allant jusqu'à refuser de lire le dossier !). Et comme en 1993 au Conseil régional, nous quittons la majorité, la question de la probité étant le « plancher » de tout accord possible, pour hier et pour demain. (<http://www.lavenirvillejuif.fr/spip.php?article537>)

Commentaires. Nous comprenons que « l'intérêt du parti », quand il traduit un intérêt « populaire-national » pour parler comme Gramsci, puisse passer avant les intérêts locaux du parti, à condition de respecter des valeurs fondamentales telles la probité et l'état de droit. Par exemple, nous acceptons les accords de partage des circonscriptions pour les élections nationales en substitut à la proportionnelle, même si « localement ça fait mal aux militants ». Mais nous ne pouvons accepter de voir sacrifier les intérêts « populaires-locaux », ceux de la population, à un intérêt national de parti, en fait : de ses dirigeants.

C'est pourquoi EELV opte pour la subsidiarité : les élections locales sont sous la responsabilité des groupes locaux. Nonobstant ces statuts, les dirigeants EELV de 2014, Emmanuelle Cosse et Jean-Vincent Placé, ont suspendu le groupe de Villejuif et demandé son exclusion, au nom de « l'alliance nationale à gauche ». Une ligne dont historiquement je fus l'un des principaux porte-paroles dans les Verts dès 1989, mais qui doit se vérifier au cas par cas (il ne suffit pas de se dire de gauche ou écologiste pour l'être...) En fait les Verts refusèrent notre exclusion et ce furent EC et JVP qui quittèrent le parti pour rejoindre le gouvernement Valls-Macron, dont la plupart des ministres allaient fonder En Marche !

Note sur les problèmes de gouvernance entre le PS et les Verts.

(rédigée par Alain Lipietz, conseiller municipal par intermittence depuis 1995)

Très généralement, les militants verts et socialistes locaux sont plutôt d'accord lorsqu'il s'agit de soutenir le mouvement associatif, la démocratie de quartier et l'ESS dans Villejuif. En revanche, les problèmes surgissent lorsque les socialistes placent les intérêts (supposés) de leur parti, aux échelons géographiques/administratifs supérieurs, AVANT ceux de la population de Villejuif. Cette subordination à l'échelon supérieur s'exerce soit par le biais de leur parti, soit par le biais des institutions contrôlées par le PS. Les conflits qui en ont résulté avec les Verts ont une longue histoire.

1. Subordination via le Parti.

En 1992, pour la première fois un vert villejuifois (moi) est élu dans une institution, le Conseil Régional Ile de France. Les écologistes prennent alors la décision difficile de participer à la majorité budgétaire de la droite (Michel Giraud) afin d'éviter une coalition RPR-FN et de négocier un début de transitions écologique (je suis alors rapporteur pour l'UNESCO des négociations Climat et Biodiversité au Sommet de la Terre de Rio).

Quoique ces questions écologiques soient traitées avec un dédain amusé par les collègues socialistes du CR IdF, les relations restent extrêmement cordiales au Conseil régional, les socialistes admettant parfaitement notre tactique. Cependant, lorsque je me vois proposer de participer au « pacte de corruption » sur le marché des lycées d'Ile de France (auquel participent : RPR futur LR, UDF future UDI, PS et PCF), je refuse avec véhémence en plein hémicycle et dénonce l'affaire à la justice. La tolérance des socialistes envers les improbités et fraudes restera par la suite un important point de friction.

En 1994, devant les critiques sur ces questions qui s'accumulent dans la population de Villejuif contre la municipalité PCF – PS, les Verts proposent à M. Sainjon, secrétaire de section PS de Villejuif, de préparer une liste PS-Verts pour les municipales de 1995. Celui-ci se déclare d'accord, mais me suggère de rechercher l'accord du secrétaire départemental du PS, M. Sève, maire de l'Haÿ. Celui-ci m'explique que la décision est nationale, et que la doctrine du PS est de ne pas changer d'alliance avant qu'une ville ne soit perdue. La population de Villejuif doit donc se résigner à voir d'abord passer la ville à droite avant d'envisager une coalition PS-Verts.

L'élection de 1995 est entachée de fraude manifeste, au point qu'elle est annulée par le Conseil d'Etat (les Verts ayant apporté leur témoignage). Pourtant lors de la municipale partielle de 1997 le PS reste dans la majorité PCF malgré sa condamnation. Les Verts ont pris contact avec un ancien candidat PS, conseiller d'Etat, M. Zemor, qui avait, lui, porté plainte en son temps contre les fraudes du PCF : il leur enseigne certaines des techniques du PCF. Lors de la scission « Fiterman » du PCF, les Verts entrent en relation amicale avec Marcel Trigon, le maire PCF d'Arcueil, qui leur explique d'autres techniques.

Les élections suivantes voient une diminution du problème, les lois anti-fraude étant de plus en plus rigoureuses, quoique les délégués Verts aient à batailler ferme pour les faire respecter, encore en 2010 (cantonales) et 2014 (municipales). Mais l'opacité et le clientélisme demeurent, et le mécontentement de la population grandit. Les Verts se heurtent systématiquement à la doctrine du PS exprimée par Sève. En 2008 ils proposent en vain une liste unitaire dès le premier tour (<http://vaverts.fr/spip.php?article38>), PCF et PS ne leur répondent par le mépris (<http://vaverts.fr/spip.php?article39>) Pour la première fois, la liste PCF-PS perd la majorité au premier tour, les Verts proposent la fusion mais Mme Cordillot ne leur offre que deux strapontins sans rapport avec leur poids électoral. Nous refusons.